

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	2 (1914)
<b>Heft:</b>	19
<b>Artikel:</b>	Le suffrage féminin à Winterthour
<b>Autor:</b>	E.Gd.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-249605">https://doi.org/10.5169/seals-249605</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

au profit de son seul plaisir. Celle-ci est vraiment criminelle ; celle-ci est vraiment dangereuse ; celle-ci enfin mérite la colère du poète, et l'indignation du spectateur ; et cependant c'est à celle-ci qu'on veut pardonner, sous prétexte qu'elle s'est donnée enfin, mais qu'elle ne s'est pas vendue ! » Il est donc faux de dire que Dumas réhabilite la courtisane, en tant que courtisane. Si, dans son théâtre, il a donné une grande place à cette catégorie de femmes, s'il l'a étudiée avec sympathie, et comprise mieux que ses contemporains, il a toujours fait une distinction entre la femme, victime des circonstances et de la société, qui serait peut-être, si elle avait pu choisir sa destinée, bonne épouse et bonne mère, et la femme de rue proprement dite, que l'on trouve dans toutes les classes, riches ou pauvres, chez les princes et chez le peuple, dans la famille ou hors de la famille.

(A suivre.)

Lydie MOREL.

## Derci, Delà...

Le « scrutin blanc » organisé par le *Journal*, à l'occasion des élections législatives françaises, a donné, quant au nombre en tout cas, des résultats fort satisfaisants. 505.972 bulletins de vote ont été recueillis, tous portant cette mention : « Je désire voter. »

Comme valeur d'enquête, on ne saurait toutefois accorder une importance par trop grande à ces chiffres. Nous estimons que c'est surtout au point de vue de la propagande, de l'idée du suffrage féminin, jetée ainsi dans le grand public, que le « scrutin blanc » a une réelle utilité.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en reparler.

\* \* \*

Dans l'Illinois, en revanche, c'est un scrutin effectif qui a eu lieu, la semaine de Pâques. Les femmes ont voté là-bas pour la première fois. A Chicago, 162.961 d'entre elles, soit le 75 % des électrices inscrites, ont pris part au scrutin. Le résultat a été la fermeture de 1039 cabarets, et vingt-deux districts sont devenus, de ce fait « secs », c'est-à-dire que les débits de boissons y sont tout simplement interdits. D'où le joli dessin du *Woman's Journal* : Miss Votes for Women étendant gaîment sur une corde une lessive dont chaque pièce porte le nom d'un district « sec ». « Quel temps splendide pour sécher le linge ! », dit la légende.

\* \* \*

Dans un domaine plus modeste, les femmes vaudoises ont voté, le 26 avril, pour élire les conseillers de paroisse de l'Eglise nationale. D'après les chiffres donnés par les journaux, on peut calculer qu'à Lausanne les femmes ont représenté le 59,7 % des votants.

Voilà un coup porté à la légende qui veut que les femmes électrices ne se servent pas de leurs droits !

\* \* \*

Et à propos du féminisme vaudois, signalons à nos lecteurs l'article paru dans la *Gazette de Lausanne* du 19 avril, sous la signature de M. A. Lombard, et intitulé : *A propos d'un livre sur le féminisme*. M. Lombard, qui, par esprit de famille, sans doute, se fait un point d'honneur d'être antiféministe, se montre si ignorant de notre mouvement, et d'un parti-pris tellement borné à son égard, que ses allégations parfaitement inexactes ne nous ont point ému. Ce n'est pas là un adversaire avec lequel il vaille la peine de discuter. Et nous admirons M. de Morsier (*Essor* du 25 avril) et M<sup>me</sup> Girardet-Vielle (*Gazette de Lausanne* du 26 avril) d'avoir eu la bonté de répondre à un article aussi mal fait que mal informé. M. Lombard pourrait trouver — pas très loin de lui — des manifestations d'antiféminisme qui, elles au moins, à défaut d'autres qualités, sont parfois spirituelles. C'est toujours moins ennuyeux à lire.

\* \* \*

Une statistique anglaise établit combien le nombre des brevets d'invention pris par des femmes a été en grandissant, ces dernières années. Il a, en effet, passé très rapidement de 16 à 400.

\* \* \*

Le rapport sur les prisons gouvernementales de la Nouvelle-Zélande marque une notable diminution des crimes commis par des femmes. En 1881, on comptait en moyenne 94.37 journées de prison faites par des femmes. En 1912, et la population ayant doublé en 30 ans, on ne comptait plus, pour des femmes, que 64.07 journées de prison.

« Si les femmes qui votent négligeaient, comme on le prétend, « leur famille et leurs enfants, si l'exercice du droit de suffrage était « aussi démoralisant qu'on l'affirme, dit le *Woman's Journal*, ces « vingt ans de suffrage féminin auraient certainement abouti à de « tout autres résultats. »

\* \* \*

Une église pour femmes.

Quelques femmes, se plaignant de la façon peu satisfaisante dont les hommes s'occupent des affaires ecclésiastiques, viennent de fonder en Angleterre une église dont l'administration sera uniquement réservée aux femmes.

\* \* \*

On annonce la mort d'Hubertine Auclert, une des pionnières du mouvement suffragiste en France. Dès 1876, elle avait réclamé le droit de vote par des brochures, des conférences, des pétitions, et sa vie ne fut qu'une longue lutte pour les idées qui lui étaient chères.

\* \* \*

On a constaté, en 1913, une augmentation notable dans le nombre des ouvrières syndiquées en France. Dans le seul département de la Seine, elles ont passé de 23.972 à 31.619.

## Le Suffrage féminin à Winterthour

Pour la troisième fois, les suffragistes suisses groupés dans l'Association nationale, se sont réunis en Assemblée générale. Pour la troisième fois ils ont pu constater, avec la cordialité des liens qui les unissent, la similitude de leurs intérêts, de leurs besoins et de leurs moyens d'action.

C'est à quoi nous réfléchissons en entendant les différentes sections<sup>1</sup> rapporter sur leur activité durant toute une année. Conférences, réunions diverses, publications, feuilles volantes, brochures, parfois une démarche plus directe... nous en sommes encore en Suisse à la période de propagande. Et la même impression s'est dégagée du rapport sur l'activité du Comité présenté par M<sup>me</sup> von Arx, la présidente sortant de charge : propagande par la carte postale, par l'insigne, par la feuille volante, par la concentration des moyens d'information, par l'exposition à Berne de nos publications... Nous semons. Qui récoltera ? Espérons que la moisson sera mûre avant la troisième ou la quatrième génération ! et que, si nous ne travaillons pas pour nous, ce sera du moins pour nos filles ou pour nos nièces. D'ailleurs, laquelle d'entre nous voudrait d'un droit reçu en cadeau, et non pas conquis ?

Selon les statuts, le Comité élu à Berne en 1912 devait être soumis à une réélection. Le terme que nous employons n'est pas exact, car sur les sept membres dont se compose ce Comité, quatre se retirent, soit pour cause de fatigue, soit pour pouvoir se consacrer à d'autres travaux : M<sup>me</sup> von Arx, de Winterthour, dont la bonne grâce et la patience ne seront pas oubliées de tous ceux qui ont travaillé avec elle ; M. de Morsier, dans le nom duquel s'incarne la défense convaincue des droits de la femme ; M<sup>me</sup> L. Thiébaud, à qui le féminisme neuchâtelois doit beaucoup ; et M<sup>me</sup> Meier, d'Olten, qui a travaillé pour le suffrage

<sup>1</sup> Les Associations suffragistes affiliées à l'Association nationale suisse pour le Suffrage féminin sont actuellement au nombre de 13 : Genève, Vaud, Neuchâtel, Berne, Zürich (*Frauenstimmrechtsverein* et *Union für Frauenbestrebungen*), La Chaux-de-Fonds, Olten, Winterthour, Le Locle, St-Gall, Sonvilier, Val-de-Ruz.

dans notre Association comme dans la Commission de l'Alliance. L'Assemblée, en nommant pour deux ans M<sup>me</sup> Honegger (Zürich), Müller (Berne) et M<sup>me</sup> Girardet-Vielle (Lausanne) qui ont bien voulu rester à la brèche, leur a adjoint en remplacement des quatre membres démissionnaires : M<sup>me</sup> Gourd (Genève), Uebelhardt (Olten), M<sup>me</sup> Vulliomenet-Challandes (La Chaux-de-Fonds) et M. le pasteur Huguenin (Sonvilier). De plus, elle a fait à la rédactrice du *Mouvement Féministe* le très grand honneur de l'appeler pour deux ans à la présidence centrale, dont elle s'efforcera de faire un poste de travail pour le bien de la cause.

L'Assemblée a entendu deux communications encore : l'une concernant l'insigne, qui, sous sa double forme (bouton et broche), a généralement obtenu beaucoup de succès, mais qui ne peut encore être livré, toutes les sections n'ayant pas fait connaître le montant de leur commande. L'autre communication concernait la création d'un Secrétariat central.

La proposition avait déjà été faite l'année dernière et le Comité de la section de Genève l'a ensuite soigneusement étudiée, d'organiser un rouage spécial, concentrant, classant méthodiquement toutes les informations féministes ou d'intérêt féminin, tant suisses qu'étrangères, et les communiquant à toute personne, à toute société, qui en ferait la demande. Constamment, en effet, nous avons besoin de trouver immédiatement tel renseignement, tel document, telle statistique, aussi bien pour baser sur eux un travail ou une étude que pour réfuter l'argument d'un adversaire ou pour répondre à un article de journal. Et qui ne sait par expérience le temps précieux qui se perd à chercher l'adresse, la personne, par qui s'obtiendra ce renseignement, la correspondance multiple qu'occasionne la moindre démarche, les jours, les semaines parfois qui s'écoulent sans qu'on puisse rectifier ou riposter ? On l'a si bien éprouvé avant nous, que les Secrétariats de ce genre sont nombreux dans tous les domaines (antialcoolisme, abolitionnisme, mouvement ouvrier, etc., etc.) et que, dans tous les grands pays, le féminisme, à son tour, a réussi à en organiser.

Le Comité de l'Association pour le Suffrage, très sympathique à cette idée, s'était cependant rendu compte que, vu les ressources restreintes dont il disposait, il ne pouvait à lui seul fonder ce Secrétariat. Il adressa une demande à l'Alliance de Sociétés féminines suisses, dont la Commission de la Presse, tout particulièrement, retirerait de grands avantages de ce nouveau rouage. Une Commission d'étude fut formée, composée de déléguées des deux Associations nationales ; et elle décida d'intéresser à cette question d'autres grandes Sociétés féminines suisses, auxquelles le Secrétariat — non pas exclusivement féministe mais féminin — pourrait rendre de précieux services.

Nous souhaitons le plus complet succès aux travaux de cette Commission. Nous voyons en effet dans ce Secrétariat, en plus de son incontestable utilité pratique, un moyen encore de prouver à nos adversaires que notre mouvement n'est pas tout d'impulsion et de sentiment, comme ils voudraient le faire croire, mais qu'il a des bases précises et scientifiques. Nous voudrions aussi appuyer l'idée émise par M<sup>le</sup> Graf, de publier, comme résultante des travaux de ce Secrétariat, un annuaire féministe suisse, ainsi que cela se pratique déjà dans plusieurs pays.

La place nous manque pour parler plus longuement de la communication très appréciée de M. de Morsier sur l'utilité d'une Ligue d'électeurs pour le Suffrage des Femmes, ainsi que de la séance publique du soir, où M<sup>me</sup> Glättli, de Zürich, avec beaucoup de bonne grâce, et M. Zäch, de Saint-Gall, avec beaucoup d'autorité, parlèrent en faveur de notre cause. La Section de Winterthour s'était donné beaucoup de peine pour nous recevoir : nous l'en

remercions ici encore, en espérant que son travail de propagande sera facilité et fortifié par la présence dans sa ville une journée durant des suffragistes suisses.

E. GD.

## CHRONIQUE FÉMINISTE ANGLAISE

La semaine de Pâques est chez nous l'époque classique des assemblées générales et des réunions, tout autant pour les Trade-Unions que pour les partis politiques. Aussi, venons-nous d'avoir dans le Nord de l'Angleterre une grande conférence de tous les membres du parti socialiste indépendant qui, ayant été fondé en 1893, a célébré le vingt et unième anniversaire de sa naissance.

Deux membres de l'Union nationale des Sociétés suffragistes y ont été invitées comme déléguées fraternelles ; et l'une d'elles, notre Secrétaire parlementaire,<sup>1</sup> a remercié le parti socialiste dans un éloquent discours de l'appui fidèle qu'il a donné à notre cause.

Car c'est vraiment le seul parti politique qui ait sacrifié quelque chose pour les femmes, et le seul qui ait posé la question de nos droits devant la Chambre des Communes comme une question politique. Et il continue à refuser opiniâtrement de voter toute extension du droit de suffrage aux hommes, tant que les femmes en sont exclues. Comme un de leurs chefs, Keir Hardie, les socialistes pensent que « les femmes ont fait tant de sacrifices pour les hommes que c'est bien le moment que les hommes fassent à leur tour quelques sacrifices pour les femmes, et n'acceptent pas, maintenant, le suffrage pour eux seuls. » Ils ont toujours élu des femmes dans leur Comité central exécutif, dont j'ai fait moi-même partie pendant quatre ans, et que j'ai quitté seulement parce que nos statuts interdisent aux membres de notre Comité exécutif suffragiste de siéger dans le Comité exécutif de quel parti politique que ce soit, mesure excellente qui garantit la concentration de toutes nos forces sur le travail suffragiste seul.

Bien que MM. Keir Hardie, Ph. Snowden et les autres chefs socialistes aient constamment protesté à la Chambre des Communes contre les traitements barbares infligés aux suffragettes prisonnières, une bande de militantes sont venues à cette conférence pour tâcher d'interrompre leurs discours ! Toutefois, leur nombre décroissant constamment, ces méthodes extraordinaire ne peuvent faire longtemps encore autant de mal à notre cause que le supposent ceux qui lisent les faits-divers exagérés des journaux. Il va de soi pourtant que la destruction d'une de nos plus belles églises écossaises et de la Vénus de Velasquez à la National Gallery ont répandu un voile de tristesse sur nous toutes, car nous pensons que se servir de moyens barbares et brutaux pour atteindre un plus haut degré de civilisation, c'est travailler, au contraire, à diminuer la civilisation !

\* \* \*

L'Union nationale des Instituteurs, vaste et importante association, s'est aussi réunie la semaine de Pâques et a discuté entre autres la question de l'égalité de traitements entre hommes et femmes. La différence de paye est en effet très grande, quand bien même les femmes travaillent autant et parfois même plus que les hommes. La conférence n'a pu se mettre d'accord pour supprimer cette injustice, sauf en ce qui concerne l'enseignement des femmes dans les classes de garçons ; et une résolution concernant le suffrage féminin n'a pu être votée, « parce que

<sup>1</sup> Secrétaire de l'Union nationale chargée spécialement de suivre les séances du Parlement et d'en rendre compte. (Réd.).